

1059W

1

IMP. E. EPPE - TROYES

Partie réservée au service versant

Partie réservée
aux Archives

1	2	3	4	5	6
N°	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (*)	Année d'élimination	Observations
1 .	Ministère du Commerce et de l'Artisanat Investissement - pièces de dépenses	1979			
2 .	Ministère de l'Intérieur Fonctionnement - pièces de dépenses	1981			
3 .	Ministère de l'Education Fonctionnement - pièces de dépenses	1982			
4 .	Ministère de l'Intérieur Fonctionnement - pièces de dépenses	1982			
5	Ministère de la Justice Fonctionnement - Prud'hommes de TROYES ROMILLY vacations.	1980			
6 . 13	Ministère de l'Education Fonctionnement - Frais de déplacement	1982			
7 .	Ministère de l'Intérieur Fonctionnement - pièces de dépenses - avances centimes	1981			
8 .	Ministère de la Culture Fonctionnement - Pièces de dépenses	1981			
9 .	Ministère de l'Education Investissement - pièces de dépenses	1979			
10 .	Ministère du Commerce et de l'Artisanat Fonctionnement - pièces de dépenses	1982			
11 .	Ministère de la Justice Fonctionnement - pièces de dépenses de l'Education Surveillée	1982			
12 .	Ministère de la Culture Fonctionnement - pièces de dépenses de la bibliothèque centrale de prêt et des Archives	1982			
13 .	Ministère de la Justice Fonctionnement - pièces de dépenses	1982			
14 .	Ministère du Commerce et de l'Artisanat Fonctionnement - pièces de dépenses.	1981			

(*) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ; décret n° 79-1 037 du 3 décembre 1979, art. 18) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1 038 du 3 décembre 1979).
A défaut de ces mentions, la communicabilité est déterminée par les articles 6 à 8 de la loi n° 78-18 du 2 janvier 1978 sur les Archives.

1059w

2

IMP. E. EPPE - TROYES

Partie réservée au service versant

Partie réservée
aux Archives

1	2	3	4	5	6
N°	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (*)	Année d'élimination	Observations
15.	Ministère de la Justice Fonctionnement - pièces de dépenses des prud'hommes de TROYES et ROMILLY	1981			
16. ^A _B	Ministère de l'Education Fonctionnement - pièces de dépenses	1981-1982			
17.	Ministère de la Justice Fonctionnement - pièces de dépenses	1982			
18.	Divers Ministères titres de recettes	1975			
19.	Divers Ministères Titres de recettes	1969 à 1973			
20.	Divers Ministères Titres de recettes	1978			
21.	Divers Ministères Titres de recettes	1971			
22.	Divers Ministères Titres de recettes	1974-1975- 1976-1977			
23.	Divers Ministères Déclarations de recettes aux Ministères	1968 à 1977			
24. ^A _B	Ministère de l'Intérieur Investissement - Fiches des opérations terminées	1979			
25.	Divers Ministères Situations mensuelles - trimestrielles - annuelles	1982			
26.	Ministère de la Justice Traitement - ordonnances de délégations de crédits - pièces adressées à la Trésorerie Générale de la Marne	1967			
27.	Divers Ministères Déclarations de recettes aux Ministères	1968 à 1977			
28.	Divers Ministères Avances - centimes	1979			

(*) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ; décret n° 79-1 037 du 3 décembre 1979, art. 18) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1 038 du 3 décembre 1979).

A défaut de ces mentions, la communicabilité est déterminée par les articles 6 à 8 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les Archives.

1059 W

3

IMP. E. EPPE - TROYES

Partie réservée au service versant

Partie réservée
aux Archives

1	2	3	4	5	6
N°	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (*)	Année d'élimination	Observations
29. ⁹ / _B	Divers Ministères Investissement - autorisations de programmes	1977			
30.	Ministère de l'Intérieur Traitement - pièces adressées à la trésorerie générale de la Marne	1981			
31.	Divers Ministère Investissement - autorisations de programmes	1978			
32.	Ministère de la Justice Traitement - pièces adressées à la trésorerie générale de la Marne	1981			
33.	Ministère de l'Education Investissement - fiches et opérations termi- nées.	1978			
34.	Ministère des rapatriés traitement - pièces adressées à la trésorerie générale de la Marne	1963 à 1968			
35.	Divers Ministères Investissement - annulations des reliquats d'autorisations de programmes	1977			
36.	Divers Ministères Investissement - autorisations de programmes	1979			
37.	Divers Ministères Investissement - Fiches d'opérations terminées	1979			
38.	Divers Ministères Traitement - pièces adressées à la trésorerie générale de la Marne	1976			
39.	Ministère de l'Intérieur Traitement - pièces adressées à la trésorerie générale de la Marne	1980			
40.	Divers Ministères Ordonnances de délégations de crédits	1980			
41.	Ministères de l'Education et de la Jeunesse et des Sports Bordereaux journaux	1980			

(*) Indiquer I en cas de communicabilité Immédiate (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ; décret n° 79-1 037 du 3 décembre 1979, art. 18) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1 038 du 3 décembre 1979).
A défaut de ces mentions, la communicabilité est déterminée par les articles 6 à 8 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les Archives.

1059W

4

IMP. E. EPPE - TROYES

Partie réservée au service versant

Partie réservée
aux Archives

1	2	3	4	5	6
N°	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (*)	Année d'élimination	Observations
42	Ministère de la Santé Bordereaux journaux	1980			
43	Ministère du Travail Bordereaux journaux	1980			
44	Ministère de l'Intérieur Bordereaux journaux	1980			
45	Divers Ministères Bordereaux journaux	1980			

(*) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ; décret n° 79-1 037 du 3 décembre 1979, art. 18) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1 038 du 3 décembre 1979).
A défaut de ces mentions, la communicabilité est déterminée par les articles 6 à 8 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les Archives.